

30 - Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Validation phase APD - Calendrier de l'opération - Demandes de subventions

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Le Conseil Municipal du 8 juillet 2010 a approuvé le programme de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et a validé le montant prévisionnel de l'opération à hauteur de **10 000 000 € toutes dépenses confondues** (valeur mai 2010 à laquelle s'ajoutera l'actualisation) en référence à l'étude de programmation conduite par Mme CROSNIER, Architecte programmiste en muséographie.

1 - Programme

Le programme a été défini pour atteindre 3 objectifs :

1^{er} objectif : améliorer l'attractivité du Musée par la mise en valeur de ses collections :

- . Augmentation de la surface totale d'exposition (1 300 m² supplémentaires) ; de nombreuses œuvres, actuellement stockées faute de possibilité, pourraient être présentées au public
- . Cohérence du circuit des visites avec l'ouverture de certains espaces actuellement fermés dans l'aile Courbet et au 1^{er} étage.

2^{ème} objectif : offrir une meilleure qualité d'accueil et développer l'image du Musée :

- . Création d'un espace dédié spécifiquement à la médiation culturelle,
- . Rénovation d'un hall d'accueil avec une véritable boutique, voire un espace de convivialité.

3^{ème} objectif : moderniser le lieu :

- . Développement de l'éclairage général des lieux : la suppression du faux plafond et la création d'une verrière serait de nature à optimiser l'entrée de lumière. L'ouverture d'une partie de la façade côté place de la Révolution complèterait cette ouverture vers l'extérieur
- . Mise en conformité du système de sécurité incendie et du système de lutte contre les intrusions et le vol ; le système d'évacuation des fumées demeure un point crucial.
- . Isolation thermique répondant aux critères en vigueur, et plus généralement prise en compte du critère environnemental
- . Adaptation complète de l'accessibilité du Musée aux personnes handicapées
- . Création d'un espace professionnel adapté aux agents (vestiaires, création d'un PC sécurité).

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au Cabinet ASS SCARANELLO qui a remis son avant-projet en juillet 2012.

Le comité de pilotage du 11 octobre 2012 n'a pas validé cet avant-projet du fait de :

- . L'étude de muséographie qui n'était pas complètement finalisée,
- . L'absence de modélisation du désenfumage. En effet cette exigence qui découle de la typologie particulière du bâtiment (partie Micquel notamment) est indispensable pour le dépôt du permis de construire et devait être réalisée par un bureau d'étude en ingénierie du désenfumage agréé par le Ministère de l'Intérieur. Le bureau d'étude EFECTIS a mené cette étude. Ainsi, 2 scénarii de désenfumage ont été validés par la commission de sécurité du 30 juillet 2013.

Le comité de pilotage du 28 novembre 2013 a validé les compléments fournis par la maîtrise d'œuvre pour la muséographie et pour le désenfumage.

2 - Budget et plan de financement prévisionnels toutes dépenses confondues

	Valeur mai 2010 HT
A - FRAIS D'ÉTUDES ET MAITRISE D'OUVRAGE	
Programmation, frais d'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre	
Honoraires de maîtrise d'œuvre compris OPC, SSI, QE, STD, bureau de contrôle technique, CSPPS	1 104 240 €
Etude hydrogéotechnique ; étude d'ingénierie de désenfumage ; frais divers de reprographie et de lancement des appels d'offres	
B - TRAVAUX (estimation valeur mai 2010)	6 233 683 €
C - DIVERS	
Tolérance maîtrise d'œuvre sur le coût prévisionnel des travaux et la réalisation des travaux, téléphonie, informatique, mobilier	1 023 281 €
Aléas, imprévus, révision	
TOTAL HT	8 361 204 €
Taux TVA	1 638 796 €
TOTAL TDC (Toutes Dépenses Confondues)	10 000 000 €

Les crédits seront imputés au chapitre 23.322.2313.004835.33000.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Part Etat (DRAC) (20 %)	1 672 241 €
- Part Région de Franche-Comté (20 %)	1 672 241 €
- Part Département du Doubs (17 %)	1 400 000 €
- Part Ville de Besançon (y compris TVA)	<u>5 255 518 €</u>
TOTAL TTC	10 000 000 €

3 - Calendrier prévisionnel de l'opération

- . Novembre 2013 : validation de l'avant-projet définitif
- . Décembre 2013 : dépôt du permis de construire
- . De décembre 2013 à avril 2014 : phase PRO-DCE
- . Mai 2014-septembre 2014 : procédure d'attribution des marchés de travaux
- . Été 2015 à fin décembre 2016 : travaux (durée 18 mois)
- . Janvier 2017 à mars 2017 : opérations préalables à la réception et réception des travaux
- . Mars 2017 à juin 2017 : transfert et installation des collections
- . Juillet 2017 : ouverture au public.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver l'avant-projet définitif,
- autoriser M. le Maire à lancer une procédure pour l'attribution des marchés de travaux relatifs au réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie,
- autoriser M. le Maire à solliciter pour ce dossier des subventions auprès de l'Etat, de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs, ainsi que tout partenaire susceptible de soutenir l'opération, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

«M. LE MAIRE : Est-ce qu'il y a des remarques ? Des oppositions ?

M. Philippe GONON : Nous sommes bien sur le Musée des Beaux-Arts ?

M. LE MAIRE : Oui.

M. Philippe GONON : Monsieur le Maire, premier point de forme, lorsque l'on nous a présenté le dossier en Commission, on nous a donné un projet de budget à 10,7 millions. Ce soir nous sommes à 10 millions, est-ce que c'est simplement une erreur matérielle ou est-ce qu'il y a eu une révision du budget par rapport à la tenue de la Commission ?

M. LE MAIRE : L'Adjoint vous répondra.

M. Philippe GONON : Deuxième chose, en supposant que nous soyons bien aux 10,7 millions annoncés en Commission, je m'y suis opposé pour des raisons que je vais essayer de répéter ce soir. La première c'est : «est-ce que nous sommes obligés de faire immédiatement ces travaux ?». Je sais qu'il y a un certain nombre de problèmes de sécurité à régler mais est-ce que nous sommes obligés de faire la totalité des travaux alors que nous savons qu'effectivement l'année 2014, en terme budgétaire, va être extrêmement difficile et qu'un investissement aussi important que celui-ci risque de grever un peu plus nos finances. Donc ma question essentielle est : «ne pouvons-nous pas accepter un report ? Il n'est pas question de supprimer ces travaux sans doute essentiels, ou ne peut-on pas les faire selon une formule à tiroirs qui permettrait d'espacer dans le temps ces 10 millions ou 10,7 millions d'euros de travaux prévus.

Mme Martine JEANNIN : On a pu lire que le Conseil Municipal en 2010 avait donné son accord sur le projet ; seulement, depuis 2010 la situation a changé. Que s'est-il passé en trois ans ? Il s'est passé que les impôts ont augmenté ici même à Besançon, une ville qui a un fort taux d'imposition parmi la strate. On sait aussi qu'en 2013, pour rester dans l'actualité, il manquera 12 milliards de recettes dans les comptes de l'Etat, c'est facile à comptabiliser, - 3 milliards sur l'impôt revenus, - 3,8 milliards sur l'impôt sociétés et - 5,6 milliards sur la TVA. On sait aussi que l'Etat demande un effort aux particuliers pour 10 millions d'euros. L'Etat va diminuer sa dotation en direction des collectivités à hauteur de 1,5 milliard. Alors pour faire ce Musée, ces 10 millions, est-ce qu'il faudra à nouveau emprunter ? La seule solution c'est de diminuer les dépenses publiques. Tant que celles-ci ne diminueront pas, on ira petit à petit vers une situation financière négative, vous le savez très bien. Je dis à regret que je vote contre ces 10 millions de travaux, c'est une somme trop importante.

M. LE MAIRE : Mais on va vous expliquer, pourquoi en fait cela ne coûte pas 10 millions.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, dès le début nous étions nombreux à être perplexes sur cette question. Bien que le Musée soit essentiel à la Ville, on sait qu'il sera fermé mais qu'il va rayonner à travers le monde par des expositions et dans les quartiers de la Ville. On avait dit dès le départ qu'il était gênant, à un moment donné où on voulait valoriser notre développement touristique, de fermer ce Musée alors que le Musée du Temps n'est pas complètement terminé et qu'avoir un musée à moitié terminé et un musée fermé même si maintenant il y a la Maison Victor Hugo -mais qui n'est pas vraiment un Musée- et la Citadelle, ce n'est quand même pas forcément une solution à court terme, ce qui ne met pas en cause

l'intérêt de faire des travaux et de permettre au Musée d'être valorisé. On est, comme l'ont rappelé un certain nombre d'entre nous, dans un contexte budgétaire qui est quand même assez difficile qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, vous amène à diminuer les dotations d'équipement culturel à Besançon. On est donc en droit de se poser des questions sur l'opportunité de continuer à l'heure actuelle le projet dès maintenant.

M. LE MAIRE : Bien. S'il n'y a plus de questions, je vais passer la parole à Yves-Michel DAHOUI qui va pouvoir vous répondre et je compléterai peut-être. Madame GELIN vous vouliez dire quelque chose ? Alors allez-y !

Mme Catherine GELIN : Je voulais dire que je vais voter ce budget parce que j'adhère à l'amélioration des conditions de visite du Musée et à la promotion des oeuvres d'art qui y sont exposées. J'ajouterai même que c'est bien d'aller dans les quartiers mais je me pose la question de savoir si le centre-ville ne pourrait être une vitrine de ces oeuvres qui sont exposées encore aujourd'hui au Musée des Beaux-Arts ainsi que le font les musées aux Etats-Unis, c'est-à-dire montrer aux passants quelles sont les oeuvres qui ont été exposées. On peut en faire des copies, on peut les mettre en avant pour qu'il y ait pendant ces trois ans une vue et un intérêt pour ce Musée qui se manifestent. De plus, cela aurait peut-être un intérêt pour les commerces du centre-ville qui seraient aussi exposants de ces oeuvres. Je ne sais pas si je me suis fait bien comprendre.

M. LE MAIRE : Si, si.

M. Yves-Michel DAHOUI : Je vais essayer de vous convaincre. J'ai conscience du courant à remonter mais première observation par rapport à ce que disait M. GONON. Effectivement il y a une différence avec le rapport de Commission sur le coût de 10,7 millions vous avez raison. Ce qui l'explique c'est simplement que dans un des rapports on vous avait présenté le budget avec la réactualisation des coûts et là on en est revenu au budget tel qu'il avait été évalué au coût 2010, voilà, ce qui explique le différentiel c'est la réévaluation des coûts. Donc pour 2014 vous n'avez pas à vous inquiéter Monsieur GONON puisqu'il n'y a pas de travaux. Il n'aura pas échappé à votre sagacité que ça se passe sur deux années, à partir de 2015 jusqu'à la fin 2016. Sur l'urgence je voudrais faire un petit rappel. Simplement quand j'ai pris en charge ce dossier, on avait évoqué cette question avec le Maire et on avait prévu un budget qui, de mémoire, était de l'ordre de 2,7, 2,8 millions, l'approche étant celle d'une réalisation par tranches, ce qui ne m'a jamais vraiment séduit ni convaincu et qui correspondait uniquement à des impératifs liés à la sécurité mais sans aucune ambition pour ce Musée. Donc l'idée était de se dire que l'on pouvait peut-être obtenir des financements publics plus importants qui étaient quasiment inexistantes pour la première approche de rénovation, encore une fois liée plus à des contraintes minimum de sécurité, donc on a pris notre bâton de pèlerin pour aller voir l'Etat, le Département, la Région et vous le verrez dans les clés de financement, nous avons obtenu la moitié du financement de la part de l'Etat et des autres collectivités, ce qui ramenait le coût de la rénovation de ce Musée à peu près à ce que nous avions prévu initialement mais pour une ambition bien moindre. Donc je dirais que c'est plutôt un exemple de bonne gestion, sachant encore pour compléter votre information que l'Etat nous incitait fortement à rénover ce Musée depuis des années, et le corollaire indispensable, sinon on n'aurait même pas pu transporter les oeuvres à l'occasion de la rénovation et qui, dans l'absolu, de toute façon était une nécessité, ce sont les réserves du Musée.

L'Etat, dans les discussions que nous avons eues avec lui, associait en même temps cette question des réserves et la rénovation proprement dite du Musée. On a eu des évaluations faramineuses à un certain moment et on n'avait pas souhaité avec le Maire, effectivement il y a déjà quelques années, acquérir des réserves parce que les conditions ne s'y prêtaient pas. On a été un peu aidé par la chance puisque sur le site de Port Citeaux, là où il y avait autrefois notamment les services de France Télécom, on a pu rénover ces locaux pour y entasser nos réserves. Donc ce qu'il faut bien savoir c'est que nous n'aurions jamais eu l'aide de l'Etat et des autres collectivités si nous n'avions pas eu cette approche globale de la rénovation du Musée. Ce qui fait que pour peu en plus nous avons une ambition beaucoup plus forte sachant que dans ce Musée nous avons, vous le savez, des oeuvres exceptionnelles. Nous avons une des plus belles collections des musées de France en terme de dessins notamment et nous avons je dirais -j'utilise souvent cette formule- un écrin qui n'était pas du tout à la hauteur du contenu. Je

m'attendais plutôt d'ailleurs si on devait nous faire un reproche, à ce que l'on nous dise qu'on aurait pu le faire plus tôt. Je crois qu'il est temps aujourd'hui de le faire. C'est aussi une urgence parce que nos services ont évalué à à peu près 90 % le montant qui est lié uniquement à des contraintes qui sont liées au désenfumage, à la sécurité, à la conservation et à la préservation des oeuvres qui sont, comme vous le savez, des oeuvres majeures. Donc je voudrais vous demander d'écouter cet argument. Si j'y rajoute que nous avons lissé les investissements sur trois exercices avec l'aide notamment de l'ensemble des partenaires vous devriez -j'espère vous avoir convaincus- reconnaître que ce n'est pas du tout du gâchis, que c'est au contraire, je pense, un exemple de bonne gestion des deniers publics.

J'ajoute que nous travaillons aussi pour les générations futures parce que dire aujourd'hui, dans les conditions que je viens de rappeler, que ce Musée n'est pas une priorité, c'est prendre la responsabilité pour les Bisontins et pour les générations futures de laisser dépérir des oeuvres puisque nous en étions là et la question de l'urgence se posait bien puisque vous l'avez aussi située dans ces termes, des infiltrations, des conditions de sécurité qui n'étaient pas du tout respectées. Voilà, donc je crois que oui, il était urgent de le faire, oui il était mieux de le faire avec une réelle ambition et nous l'avons fait avec un concours que nous n'aurions pas pu obtenir si nous avions fonctionné autrement.

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX : Je voudrais simplement inviter nos collègues à regarder les résultats d'une étude menée depuis 2011 par ERNST & YOUNG sur l'importance de la culture. Les industries culturelles et créatives, puisqu'on les appelle désormais comme cela, génèrent un chiffre d'affaires de 61,4 milliards auxquels il faudrait ajouter 13,2 milliards générés par les activités indirectes et 61 milliards c'est davantage que l'automobile, que l'industrie du luxe, que les télécommunications, que l'industrie chimique. La culture c'est 1 200 000 emplois soit 5 % de l'emploi total et 92 % de ces emplois sont des emplois directs. Et je ne résiste pas à l'envie de vous lire la conclusion de l'étude «les secteurs culturels sont d'indéniables atouts pour l'économie française et de véritables leviers pour sortir de la crise». Il y a aussi sur le site du Ministère de la Culture une étude un peu plus ancienne, plus précisément sur le patrimoine puisque les musées font partie du patrimoine. En Franche-Comté un emploi direct dans le patrimoine génère 9 emplois indirects et 1 € investi génère entre 17 et 19 € de retombées économiques.

M. Philippe GONON : J'ai bien entendu les explications techniques que M. DAHOUI nous a données et si je peux comprendre qu'il y a urgence notamment en terme de sécurité qui est un argument sur lequel il est difficile d'aller contre, il y a un autre argument. Par contre j'aimerais répondre à Yves-Michel DAHOUI quand il dit que nous faisons une bonne affaire. Alors moi une bonne affaire je me posais la question parce que si effectivement vous détaillez des subventions d'Etat, Région et Département du Doubs, ces trois origines financières reposent essentiellement aussi sur mes impôts, autrement dit...

M. LE MAIRE : Ah ça c'est sûr !

M. Philippe GONON : ...autrement dit si ce n'est pas pris dans ma poche Ville, c'est pris dans ma poche Région, c'est pris dans ma poche Etat, c'est pris dans ma poche Département. Au total, en période d'austérité je reviens donc à ce que je disais tout à l'heure, que cela vienne de ma poche d'en haut ou de ma poche d'en bas, ça vient quand même de ma poche. J'avais un a priori en me disant que si 2014-2015 était un peu difficile en terme budgétaire, parce que je pense que cela va être difficile, dotations d'Etat, et vous n'en êtes pas responsables, j'aurais préféré peut-être que nous parlions plus du financement des rythmes scolaires et de choses comme cela qui me semblent peut-être plus essentielles et plus immédiates que la rénovation du Musée, donc pour résumer je voterai contre ces dix millions ou ces dix millions et quelque.

M. LE MAIRE : Je voudrais ajouter une ou deux choses à ce que vient de dire Yves-Michel DAHOUI. Tout d'abord, je crois que nous tous, collectivement, et je dis bien collectivement, nous avons une responsabilité. Notre Musée n'est plus aux normes de désenfumage, voire même d'incendie. Nous avons la chance extraordinaire d'avoir un des cinq plus grands musées de France en terme de collections, le Cabinet des Dessins qui compte 5 500 dessins était mal protégé. Je rappelle qu'il y a quelques années lors d'une tempête, une des oeuvres majeures de la peinture italienne du XVI^{ème} siècle, «Descente du Christ mort» de Bronzino a failli être totalement détruite, donc nous avons une responsabilité essentielle de protéger le patrimoine que les générations précédentes nous ont légué.

Deuxièmement, je voudrais vous faire comprendre et admettre que de plus en plus je rencontre des décideurs économiques qui viennent ici à Besançon parce qu'il y a une grande qualité de vie. J'ai encore écrit cet après-midi à un grand patron qui doit venir dans la région dans quelque temps pour lui proposer justement de venir visiter nos collections. Il va peut-être venir entre autres ici pour cela, pour voir nos collections. C'est un argument et cela il faut l'entendre -Jean-Pierre GOVIGNAUX vient de le dire-, c'est un argument très fort de développement économique. Les grandes industries, les plus petites ou les moyennes, tout ce qui crée beaucoup de valeur ajoutée ne vont pas dans des déserts culturels, tout cela c'est clair, elles vont dans des endroits -je vous l'ai déjà dit, vous connaissez mon discours- où il y a une Université forte, l'Hôpital, la santé, le TGV, la culture, l'animation, ça c'est le deuxième argument.

Et le troisième argument, je vais vous poser la question différemment. Je ne vais pas revenir sur votre argument de dire que c'est pris au final dans la même poche. La question qui se pose à nous, élus de la Ville, est la suivante : est-ce que l'on doit dépenser 5 millions d'euros pour le mettre aux normes ou est-ce que l'on doit dépenser 5 millions d'euros + 5 millions de subventions pour le mettre aux normes mais en faire un autre Musée parce que, in fine, le coût pour la Ville sera le même ? Donc, en fait, à quelques centaines de milliers d'euros, je n'ai pas les chiffres sous la main mais globalement les masses sont les mêmes, est-ce que l'on dépense 10 millions pour la sécurité et la rénovation ou est-ce que l'on ne dépense que 5 millions pour la sécurité ? Je vais vous dire aussi qu'il faut que vous compreniez bien que l'on a également un projet de développement touristique et culturel parce que quand on parle du centre-ville, on parle de son attractivité, c'est vrai. Je souligne que certains disaient que l'on faisait en sorte que les travaux aillent vite, oui, ils vont même très vite parce que l'on a même ouvert avant le parking Chamars pour permettre aux commerçants effectivement de retrouver très rapidement et pour les fêtes un parking au centre-ville. Je rappelle d'ailleurs au passage -c'est une petite digression- que l'on s'était engagé à ce que les travaux du tram au centre-ville soient terminés pour le 30 novembre, ils ont été terminés pour le 30 novembre pour permettre l'activité commerciale.

Donc j'en reviens à l'attractivité de cette ville, le parcours touristique de cette ville qui sera le parcours type, on viendra au Marché, au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie rénové, on pourrait même passer déjà par la Madeleine, on continuera dans la Grande Rue, on passera devant notre Hôtel de Ville et devant le Palais de Justice, on va continuer pour arriver devant le Palais du Temps avec sa nouvelle muséographie, on va passer devant la Bibliothèque, plus ancienne bibliothèque de France -1694 l'Abbé Boisot-, on passe devant la Maison Victor Hugo, j'y suis allé cet après-midi puisqu'un banquier nous a fait une oeuvre de mécénat importante, en deux mois -c'est le dernier chiffre- 11 581 visiteurs à la Maison Victor Hugo, 300 visiteurs hier. On continue, on traverse la place Victor Hugo -un grand parti y a son siège- on va d'ailleurs améliorer la place dans les années à venir, on passe sous la Porte Noire devenue blanche, on passe devant la Cathédrale Saint-Jean, le trésor de la Cathédrale, je ne voudrais pas dire de mensonges puisque c'est l'Archevêque qui me l'avait dit avant de partir mais je crois que c'est 20 ou 30 000 visiteurs uniquement pour le trésor de la Cathédrale et on arrive à la Citadelle. On a là un axe fort essentiel du développement touristique et la politique de rénovation du Musée des Beaux-Arts ce n'est pas un coup d'épée dans l'eau, ce n'est pas quelque chose que l'on fait comme cela. C'est parce qu'effectivement on doit le faire et qu'on pense que ça va booster le développement de cette ville dans son attractivité touristique. Ce réaménagement, cela fait des années qu'on le repousse et là il y a une opportunité, une fenêtre qui s'est ouverte pour faire effectivement la rénovation et la mise aux normes avec pas plus d'argent. Donc je crois effectivement, comme l'a très bien dit Yves-Michel DAHOUI, que c'est une bonne opération et je crois qu'il ne faut pas taper en permanence sur la culture en disant que ce n'est pas bien, que cela coûte de l'argent, il ne faut pas faire cela, ce n'est pas bien. On le sait très bien que les années à venir vont être difficiles et vous le verrez dans nos projets, on va certainement moins investir que l'on a investi dans les années précédentes. C'est vrai, on le dira et on le fera parce qu'on est tous ici des gestionnaires, on est tous soucieux de l'argent que l'on doit aller prendre dans les poches des contribuables bisontins, quelles que soient leurs poches, ce n'est pas le simple fait d'une partie de cette assemblée, je crois que c'est, en tout cas pour moi, ma conviction très forte.

Monsieur GONON, vous avez déjà parlé deux fois il me semble !

M. Michel OMOURI : Le tramway a permis de pouvoir faire les travaux et des aménagements sur les lieux culturels, dites-moi Monsieur le Maire, juste comme cela, on a...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas compris !

M. Michel OMOURI : ...vous disiez à l'instant qu'on avait fait des aménagements, vous citez plusieurs sites. Dites-moi Monsieur le Maire, on a pavé combien en «pavés chinois», à peu près comme cela à la louche, vous pouvez nous dire combien, sur la Place de la Révolution. On a fait combien de m² chinois comme la Place Flore ou ailleurs, vous n'avez pas répondu à cette question-là parce que je vois souvent dans la presse des réponses mais ce n'est pas de vraies réponses.

M. LE MAIRE : Vous vous plaignez à haute voix que Mme SCHOELLER était hors sujet mais alors vous, excusez-moi, dans le hors sujet vous n'êtes pas mal ! Mais je vais vous répondre parce que figurez-vous Monsieur et cela vous étonne, je peux répondre à toutes les questions sur tous les dossiers donc vous pouvez me poser toutes les questions que vous voulez, je n'ai aucun souci pour vous répondre et je vais le faire. Je n'ai pas de notes mais je vous répondrai de tête car je connais les chiffres.

M. Pascal BONNET : Je voudrais quand même réagir à ce que j'ai entendu parce que vous n'allez pas nous refaire le numéro de la droite qui est contre la culture !

M. LE MAIRE : Eh bien, écoutez si, je constate !

M. Pascal BONNET : Ce que j'ai constaté tout à l'heure c'est que vous diminuez les crédits aux équipements culturels de la Ville donc des choix politiques sont faits. Nous simplement on n'a rien contre le Musée au contraire, on a bien conscience de la valeur de tous les sites, simplement on fait état d'une priorité dans les choix. Après, en effet il y a des problèmes de sécurité, vous pourriez peut-être raisonner autrement, revenir à une logique de tranches...

M. LE MAIRE : Mais vous n'avez pas répondu à ma question, est-ce qu'il vaut mieux dépenser 5 millions pour ne faire que la sécurité ou dépenser la même somme et faire la sécurité et le réaménagement ? Répondez à cette question !

M. Pascal BONNET : Vous auriez eu des subventions aussi !

M. LE MAIRE : Non, bien sûr que non ! Monsieur BONNET, vous qui êtes un homme de bon sens quand même.

M. Pascal BONNET : Merci Monsieur le Maire...

M. LE MAIRE : Répondez-moi, les travaux de rénovation du Musée se montent à 4,5 millions, à peu près 5 millions, pas de possibilité de subventions. C'est clair, on nous l'a dit ! Pour la même somme ou 500 000 € de plus parce que l'on a des subventions de la Région et de l'Etat, du Département, on fait la sécurité et le réaménagement. Le bon sens doit être aussi près de chez nous, quand pour la même somme vous faites plus et que cela ne coûte pas plus cher. J'ai quand même envie de dire qu'on privilégie cela, voilà c'est tout, c'est aussi simple, c'est aussi basique que cela, ne cherchez pas toujours des coups fourrés où il n'y en a pas, on n'aurait pas eu de subventions pour refaire le désenfumage, c'est clair.

M. Pascal BONNET : Personne ne cherche de coups fourrés ! On est passé quand même de 2,7 millions ou 2,8 millions de sécurité à près de 5 millions de sécurité !

M. LE MAIRE : Parce que les normes évoluent tous les jours, je ne suis même pas sûr que d'ici là elles n'évolueront pas encore. Alors maintenant Monsieur...

M. Pascal BONNET : Attendez, je n'ai pas terminé !

M. LE MAIRE : Excusez-moi !

M. Pascal BONNET : Je voulais juste dire qu'il y a peut-être une possibilité de mécénat aussi pour ne pas être uniquement dans l'argent public...

M. LE MAIRE : Peut-être !

M. Pascal BONNET : ...ceci dit on n'est pas contre le Musée donc on s'abstiendra...

M. LE MAIRE : C'est une évolution que je note. Si je remets cela vous allez peut-être être pour, pour un peu !

M. Lazhar HAKKAR : Monsieur le Maire je serai très rapide, comme d'habitude. J'ai cru comprendre et je voulais saluer cet état de fait que pendant la durée des travaux il y avait une action culturelle qui allait être faite sur les quartiers et qu'on allait développer un petit peu, aller exposer ces oeuvres. Je tenais à ce que l'on associe bien les habitants des quartiers, les maisons de quartiers et toutes les associations qui sont intéressées par le développement de la culture sur ces quartiers. Je voulais saluer cet état de fait.

M. LE MAIRE : Oui il y a une opération dont Yves-Michel peut parler qui s'appelle «Le Musée hors les murs» qui permettra à des oeuvres importantes de notre Musée d'aller dans les quartiers pour que pendant trois ans les populations des quartiers de Besançon puissent aller à la rencontre d'oeuvres majeures et aient l'envie de retourner dans le Musée rénové, à un coût très compétitif.

M. Yves-Michel DAHOUI : Philippe GONON disait qu'il pouvait revoir sa position, je le souhaiterais parce que pour le coup je ne comprends pas du tout, mais pas du tout votre position, tant au niveau de l'ambition qui doit être celle d'une capitale régionale sur le plan culturel, au niveau de ce que représente au sein de la politique culturelle ce Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, que sur le plan de la rigueur de gestion et du financement. J'avoue qu'il y a des logiques qui m'échappent totalement mais vraiment vous avez tout faux. Vous savez, ce dossier-là quand on le travaille, c'est avec les services de l'Etat, avec les collectivités, on y réfléchit depuis des années, vous n'en trouverez pas un pour soutenir votre position et je pense que même les Bisontins seraient en droit de vous le reprocher, aujourd'hui mais aussi je l'ai dit, les générations futures par rapport à cette richesse de collections.

Oui il y avait urgence, oui il fallait le faire, oui à la limite vous auriez pu nous reprocher de ne pas l'avoir fait plus tôt mais dire aujourd'hui que ce n'est pas une priorité c'est totalement inconcevable, je ne vous comprends vraiment pas, c'est une méconnaissance totale des dossiers, ce n'est même pas une approche gestionnaire puisque vous vous y référez. Ce qui m'inquiète le plus, en ce qui vous concerne Monsieur GONON, c'est qu'il y a toujours cette espèce de relent populiste que je ne retrouve jamais, y compris dans vos leaders politiques, où vous situez-vous ? Je n'ai jamais entendu que vos leaders, que ce soit l'ancien, M. BAYROU, ou le nouveau, M. BORLOO, sortent le revolver à chaque fois que l'on parle de culture. C'est une référence, je veux bien que l'on ait quelques références intellectuelles quand on appartient à un mouvement politique, Monsieur OMOURI ! Voilà c'est tout, vous me permettrez de le dire ! Je dis simplement que je ne comprends pas vraiment cette position.

Alors pour en revenir à ce qui a été amorcé par mon collègue, oui, cette période ne sera pas une période creuse, vide pour le Musée puisqu'il y a deux aspects, deux volets. Il y a d'abord une coopération avec deux musées au niveau européen, c'est ce qui s'est fait récemment avec le Musée de Wuppertal où cela nous permet de faire circuler nos richesses et de les faire dans l'Europe entière. Il y a l'autre aspect qui est le deuxième volet, celui d'une implication plus forte dans les quartiers pour faire connaître les richesses à la population et qu'elle puisse s'approprier les oeuvres de son Musée. Je conclurai en disant que parfois on pense pouvoir convaincre sur des arguments qui sont presque de bon sens mais avec vous décidément on a beaucoup de mal, c'est regrettable pour l'intérêt des Bisontins.

M. LE MAIRE : Je répondrai à M. OMOURI plus tard mais je veux clore ce débat. Quels sont ceux qui sont contre ce projet ? 2. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 5.

Une dernière fois je vais répondre sur ce problème des pavés. Je n'ai jamais affirmé qu'il n'y avait pas de pavés chinois et si vous prenez toutes mes déclarations, j'ai dit qu'il y en avait un nombre important, reprenez la presse, ça ne pose aucun problème. Nous n'avons jamais nié la réalité parce que nous ne disons pas de mensonges, il y a eu un appel d'offres qui a indiqué qu'une partie des pierres naturelles viendrait d'Espagne, du Portugal et une autre de Chine : Espagne et Portugal c'est à peu près

60 %, pourquoi Espagne et Portugal et pas la France ? Parce qu'il y a très peu de carrières en France qui sont encore en activité, c'est très protégé, il y a très peu de carrières et celles qui restent en activité servent surtout pour faire de la rénovation. Donc l'appel d'offres a été lancé pour des pierres, quelle que soit leur provenance, on préfère que ce soit des pierres européennes voire françaises. En France il n'y en a plus, c'est clair. Alors notez bien, Monsieur OMOURI, parce que vous allez encore me poser la question -ça ne me fait pas rire parce que là vous voulez nous faire votre petit numéro mais moi ça ne me fait pas sourire- 60 % des pierres viennent d'Espagne ou du Portugal. Sur 14,5 kilomètres il y a à peu près 35 % des pavés qui sont des pavés chinois et 5 % en provenance de Bourgogne. Je vous ai expliqué pourquoi on n'en trouvait plus en France parce que c'est réservé pour les marchés de maintenance.

Je voudrais aussi vous dire une chose afin que vous compreniez et que vous le répétiez largement autour de vous, c'est que le Code des Marchés Publics tel qu'il est actuellement -il est clair que si j'avais été parlementaire ces dernières années peut-être que j'aurais pu le faire modifier, pour donner une préférence aux productions locales- peut-être, mais je n'ai pas été parlementaire ces dernières années donc je n'ai pas pu le faire. En tout cas le Code des Marchés Publics ne permet pas d'écarter les pierres d'une certaine origine à partir du moment où cela répond aux spécifications techniques, ce n'est pas possible. J'en reviens aux marchés publics dont parlait une de vos collègues tout à l'heure, nous, nous respectons les règles des marchés publics. Et quand on regarde ce qui se passe à Besançon par rapport à ce qui s'est passé dans les trams qui ont été construits à Bordeaux, Nantes, Paris ou ailleurs, c'est une très grande proportion de pavés chinois. Nous sommes plutôt contents qu'ils viennent d'Espagne et du Portugal et quand on me dit «regardez, il y a une étiquette qui vient de Chine», là l'entreprise COMINEX dont on parle sur un blog, c'est un importateur français qui fournit les entreprises. Il va les chercher, il y a même une plateforme de répartition de ces pavés qui est là-bas. Vous savez, c'est comme quand vous mettez une lettre à la poste, vous n'êtes pas sûr qu'elle prend le circuit le plus court pour arriver à destination. De toute façon dans le monde du BTP on sait très bien que les pavés français ce n'est pas possible. Alors qu'est-ce que l'on aurait pu faire ? Tricher ? Tricher avec les marchés publics ? Non. Mettre en place des conditions qui ne sont pas réalisables ? Non ! Je vous dis simplement qu'il aurait peut-être fallu faire changer cela, ce n'est pas le cas donc on respecte les marchés publics, on ne triche pas et on ne cache rien. Comment voulez-vous que dans une maison comme la nôtre, la Ville et l'Agglomération, on puisse cacher quelque chose, vraiment ? Et puis quel intérêt aurait-on ? Si vous ne retrouvez pas mes déclarations d'il y a un an ou deux où je disais qu'il y avait des pavés chinois sur le trajet du tram je pourrai vous les faire parvenir. Mais sur la place de la Révolution, on est bien obligé de mettre les mêmes pavés que ceux qui y étaient auparavant. Moi je voudrais simplement que vous remarquiez qu'auparavant, pour les trams il y avait 100 % de pavés chinois et dans le tram de Besançon il n'y en a que 35 %, donc il y a un net progrès. Mais quand on arrivera à faire en sorte qu'il n'y ait que du pavé européen, cela sera encore mieux, je vous l'accorde. En tout cas je n'ai pas pu influencer sur le Code des Marchés Publics. Le débat était clos. C'est une information. Vous m'avez posé une question, je vous ai répondu».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (2 contre) de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre, 5 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2013.